



BTS BANK

البنك التونسي للتضامن

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ

ETATS FINANCIERS ARRÊTES AU 31/12/2022 (Audités)

I n d e x

I- ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

**II- NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31
DECEMBRE 2022**

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Unité : en KDT)

ACTIFS

ACTIFS	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	9 989	18 442	-8 453
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	3.2	227 782	265 972	-38 190
AC3- Créances sur la clientèle	3.3	1 416 843	1 351 745	65 098
AC4- Portefeuille –titres commercial		-	-	-
AC5- Portefeuille d'investissement	3.4	41 441	1 352	40 089
AC6- Valeurs immobilisées	3.5	9 556	7 889	1 667
AC7- Autres actifs	3.6	36 857	32 259	4 598
Total Actifs		1 742 468	1 677 659	64 809

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES**PASSIFS**

PASSIFS	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
PA1- Banque centrale et CCP	4.1	2 081	1 872	209
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		-	-	0
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	4.2	30 720	28 480	2 240
PA4- Emprunts et ressources spéciales	4.3	1 504 641	1 460 798	43 843
PA5- Autres passifs	4.4	95 816	86 520	9 296
Total Passifs		1 633 258	1 577 670	55 588

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
1- Capital		60 000	60 000	-
2- Réserves		12 710	10 730	1 980
3- Autres capitaux propres		-	-	-
4- Résultats reportés		27 396	22 205	5 191
5- Résultat de la période		9 104	7 054	2 050
Total Capitaux propres	4.5	109 210	99 989	9 221
Total Passifs et Capitaux Propres		1 742 468	1 677 659	64 809

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022
 (Unité : en KDT)

LIBELLE	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Passifs Eventuels				
HB 1-Cautions, avals et autres garanties données	6.1	838	892	-54
HB 2-Crédits documentaires		-	-	-
HB 3-Actifs donnés en garanties		-	-	-
Total Passifs éventuels		838	892	-54
Engagements donnés				
HB 4-Engagements de financements donnés	6.2	63 210	100 655	-37 445
HB 5-Engagements sur titres		-	-	-
Total Engagements donnés		63 210	100 655	-37 445
Engagements reçus				
HB 6-Engagements de financements reçus	6.3	79 914	76 457	3 457
HB 7-Garanties reçues	6.4	1 376 353	1 310 351	66 002
Total Engagements reçus		1 456 267	1 386 808	69 459

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022
 (Unité : en KDT)

LIBELLE	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
I- Produits d'exploitation Bancaire				
PR 1-Intérêts et revenus assimilés	5.1	58 014	55 191	2 823
PR 2-Commissions	5.2	7 494	6 918	576
PR 3-Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5.3	95	3	92
PR 4-Revenus du portefeuille d'investissement		-	-	-
Total Produits d'exploitation bancaire		65 603	62 112	3 491
II- Charges d'exploitation Bancaire				
CH 1-Intérêts et charges assimilées	5.4	-5 728	-5 523	-205
CH 2-Commissions encourues		-	-	-
CH 3-Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-	-
Total charges d'exploitation Bancaire		-5 728	-5 523	-205
Produit net Bancaire = (I-II)		59 875	56 589	3 286
PR 5\CH 4-Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances Hors Bilan et passifs	5.5	-1 576	-3 011	1 435
PR 6\CH 5- Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-1	-43	42
PR 7- Autres produits d'exploitation	5.6	203	312	-109
CH 6- Frais de personnel	5.7	-27 857	-26 637	-1 220
CH 7- Charges générales d'exploitation (*)	5.8	-12 388	-9 377	-3 011
CH 8- Dotations aux Amortissements et aux Provisions sur immobilisations		-2 513	-2 317	-196
Résultat d'exploitation		15 742	15 515	-227
PR 8\CH 9- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	5.9	-249	499	-748
CH 11- Impôt sur les bénéfices	5.10	-6 390	-8 043	1 653
Résultat des activités ordinaires		9 104	7 971	1 133
PR 9\CH 10- Solde en gains/pertes provenant des éléments extraordinaires (*)	5.11	-	-918	-918
Résultat Net de la période		9 104	7 054	2 050
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-	-
Résultat après modifications comptables		9 104	7 054	2 050

(*) Le montant relatif à l'année 2021 a été retraité pour les besoins de comparabilité.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Unité : en KDT)

LIBELLE	31/12/2022	31/12/2021	Variation
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés	64 433	61 422	3 011
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-65	-85	20
Dépôts /retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	-	-
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-58 019	-67 863	9 844
Dépôts /retraits de dépôts de la clientèle	2 000	2 300	-300
Titres de placement	-	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-25 566	-21 882	-3 684
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-52 728	-8 999	-43 729
Impôt sur les bénéfices	-11 157	-1 168	-9 989
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-81 102	-36 275	-44 828
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	-	-
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-	-	-
Acquisitions / cessions sur immobilisations	-4 180	-1 453	-2 727
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-4 180	-1 453	-2 727
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'action	-	-	-
Remboursement d'emprunts	-7 712	-6 599	-1 113
Augmentation / diminution ressources spéciales	46 164	81 869	-35 705
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	38 452	75 269	-36 817
VARIATION DE TRESORERIE			
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-46 830	37 541	-84 372
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	281 906	244 365	37 541
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	235 076	281 906	-46 830

**LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRÊTES AU 31/12/2022**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

La Banque Tunisienne de Solidarité créée le 22 Décembre 1997, a pour objet de :

- D'ancrer la culture de l'auto emploi et de la prise de l'initiative ;
- De créer des offres d'emploi notamment pour les classes sociales les plus démunies ;
- D'intégrer les petits projets dans le tissu économique ;
- De consolider l'effort des associations pour le développement.

La composition du capital de la BTS se présente comme suit:

(Exprimé en dinars)

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale de l'action	Montant total	Part en capital
Publics	4 155 962	10	41 559 620	69,27%
- Etat Tunisien	3 550 933	10	35 509 330	59,18%
Personnes Morales Publiques	605 029	10	6 050 290	10,08%
- CNSS	176396	10	1 763 960	2,94%
- OACA	100 000	10	1 000 000	1,67%
- STIR	100 000	10	1 000 000	1,67%
- CNAM	73 704	10	737 040	1,23%
- OCT	50 000	10	500 000	0,83%
- ONPT	50 000	10	500 000	0,83%
- ETAP	50 000	10	500 000	0,83%
- Société El Bouniane	4 929	10	49 290	0,08%
Privés	1 844 038	10	18 440 380	30,73%
- Personnes Morales	632 543	10	6 325 430	10,54%
Personnes Physiques	1 211 495	10	12 114 950	20,19%
Total	6 000 000	10	60 000 000	100%

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES**
2-1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux établissements bancaires.

2-2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.2.1. Règles de prise en compte et d'évaluation des engagements
2.2.1.1 Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan lors de la prise en compte de l'acceptation de la notification de l'accord de crédit par le bénéficiaire et sont apurés au fur et à mesure des déblocages des crédits.

2.2.1.2 Règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions sur les engagements douteux

A. Critères de classification sur les crédits de microprojets

La classification des promoteurs est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 complétée et modifiée par la circulaire de la BCT n° 99-04 du 19/03/1999 et par la circulaire de la BCT n° 2001-12 du 04 mai 2001, et par référence aux termes de la note aux banques n° 93-23 du 30 juillet 1993 en se basant notamment sur le critère de l'antériorité d'impayés pour déterminer la classe du promoteur et par application de la règle de la contagion.

Classe	Retard de paiement
1	Inférieur à 90 jours
2	Compris entre 90 jours et 180 jours
3	Compris entre 180 jours et 360 jours
4	Supérieur à 360 jours

B. Détermination des Provisions individuelles

Les provisions sur les crédits classées sont déterminées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23.

Ces taux se présentent comme suit :

- 20% pour les actifs de la classe 2,
- 50% pour les actifs de la classe 3,
- 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application, de ces taux, est accompagnée d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture du FNG de tous les crédits accordés par la BTS. Cet abattement n'est pas pris en compte pour les créances dont les demandes d'indemnisation ont été refusées par le FNG.

Cependant et pour l'exercice en cours la banque a constaté une provision collective sur l'encours des crédits de la classe 0 et des crédits nécessitant un suivi particulier (classe 1), et ce conformément à la circulaire de la BCT 2012-02 du 11 janvier 2012.

C. Détermination des Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2023-02 du 24 Février 2023, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2022, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17/12/1991.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2015-2021 hors 2020.
- Les taux de migration historiques de chaque groupe sont majorés par des taux pour chaque secteur tel que fixé par la circulaire aux banques n°2023-02.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2023-02.

Les provisions collectives "PCgi" à constituer résultent alors de la multiplication des engagements de la classe 0 et des engagements de la classe 1 du groupe en question, par les trois paramètres : le Taux de Migration moyen du groupe "TMgi" et le Taux de Provision moyen spécifique au groupe "TPgi".

$$PCgi = \text{Engagements « gi » (0 et 1)} \times TMgi \times TPgi$$

D. Détermination des Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation des provisions additionnelles par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2022. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans.

Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliqué au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

La dite circulaire stipule que les provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans au 31 décembre 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

2.2.2 Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

Pour les crédits finançant les microprojets, et à chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés sont réservés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif.

La comptabilisation des commissions sur les crédits est prise en compte au moment de la constatation du déblocage crédit dans le compte du promoteur.

2.2.3 Règles de classification et d'évaluation des titres

Le portefeuille titres de la banque est composé par des titres de participations et des titres de placement.

Ces titres non cotés sont évalués par référence à leurs valeurs mathématiques. Seules les moins-values font l'objet de provisions nécessaires.

2.2.4 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'entrée est constitué du prix d'achat et du montant de la TVA non récupérable.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire conformément aux taux d'amortissement prévus par le décret n° 2008/492 du 25/02/2008 :

* Logiciel et matériels informatiques	33%
* Matériel de transport	20%
* MMB	20%
* Agencements et aménagements	10%
* Constructions	5%

2.2.5 Ressources spéciales

Ce poste enregistre les ressources extérieures accordées à la BTS tels que le FADES et la BID ainsi que les Ressources spéciales gérées par la Banque telles que : FOSDAP ; FONAPRAM ; FONDS FNE Microprojets et les autres ressources.

C1- Ressources spéciales accordées :

- FOSDAP
- FONAPRAM
- FNE
- Art 11 Loi de Finance 2017
- ONA-FR
- INTILAK
- FONDS DE SOUTIEN TPE-COVID
- ONA FDR-COVID 19
- Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors.

C2- Emprunt extérieures

- FADES
- BID

C3- Autres principales ressources

- CPG
- ETAP
- QFF

2.2.6 Engagements de financement donnés

Ce poste comprend notamment les crédits confirmés que la banque s'est engagée à mettre à la disposition des promoteurs des petits projets et les titres de participations non libérés.

2.2.7 Engagements de financement reçus

Ce poste comprend les intérêts conventionnels sur crédits à recevoir de la clientèle constatés lors du déblocage du crédit.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022 :**▪ Lancement de l'activité commerciale à la banque tunisienne de solidarité**

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie 2021-2025 la BTS a entamé la réalisation des programmes suivants :

- 1- La conversion de la totalité des cellules régionales en agence bancaire (25 agences).
- 2- L'extension du réseau des agences avec l'ouverture de deux nouvelles agences : l'Agence Ariana 2, et l'Agence Tunis 2 Lafayette, portant le nombre des points de vente de la banque à 28 agences.
- 3- Le lancement de l'activité monétique dans toutes les agences de la banque (28 agences) et ce suite à l'acquisition et l'installation de 28 DABs, et la distribution de plus de 3000 cartes monétiques de type classique PROJECT.

▪ Programmes pour le soutien des très petites entreprises (TPE) en difficultés suite à la pandémie COVID19 2022

Dans le but d'atténuer les répercussions économiques de la pandémie du covid19 et dans le cadre du soutien des TPE en difficulté, un programme de financement d'une enveloppe de 25 MD a été mis en place par la loi de finance 2022 (article 17). Le Programme TPE COVID19 LF2022 consiste à accorder des crédits sans intérêt sur 4 ans, avec une année de grâce, pour un montant maximum de 5mD, au profit des petites entreprises qui rencontrent des difficultés conjoncturelles du fait de l'épidémie du virus Corona.

▪ Le Recrutement de trente nouveaux employés dont vingt-cinq (25) cadres pour l'appui de l'activité commerciale de la banque.**▪ Lancement de projets structurant par la BTS en 2022**

La BTS a entamé la mise en place des projets suivants :

- 1- Le projet des normes IFRS
- 2- Le projet Scoring
- 3- Élaboration d'une feuille de route digitalisation et sa validation par le conseil d'administration.

▪ Contribution sociale solidaire

Conformément aux dispositions de l'article 42 du Décret-loi n°2022-79 daté du 22/12/2022 portant loi de finances pour l'année 2023, la BTS a constaté une contribution sociale solidaire au profit du budget de l'Etat d'un montant de 742 KDT. Cette contribution correspond à 4% des bénéfices de la Banque servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés de l'année 2021.

▪ Augmentation conventionnelle des salaires

Suite aux négociations sociales entre l'UGTT et l'APTBEF pour les années 2022-2023 et 2024, un accord a été conclu le 08/11/2022 stipulant les décisions suivantes :

- Une augmentation salariale de 7% au titre de l'exercice 2022 avec date d'effet le 01/05/2022.
- Une augmentation salariale de 7% au titre de l'exercice 2023 avec date d'effet le 01/05/2023.
- Une augmentation salariale de 7% au titre de l'exercice 2024 avec date d'effet le 01/05/2024.

▪ Circulaire 02-2023 de la BCT du 24/02/2023

La circulaire 02-2023 de la BCT a révisé à la hausse les taux moyen de migration et les taux de provisionnement pour le calcul de la provision collective. Cette provision a pour objectif de couvrir les risques latents sur les engagements courants. Les dispositions de cette circulaire s'appliquent à partir de l'exercice 2022. L'impact de l'application à cette circulaire sur l'exercice 2022 est une dotation au niveau de la provision collective de 680 KDT.

NOTE N°3 : BILAN ACTIF**3-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **9 989 KDT** contre **18 442 KDT** au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Caisse	1 276	187	1 089
Comptes Courants Postaux (*)	267	3 541	-3 274
Comptes chez la Banque Centrale de Tunisie	8 446	14 714	-6 268
TOTAL	9 989	18 442	-8 453

(*) Le montant relatif à l'année 2021 a été retraité pour les besoins de comparabilité.

3-2. Créances sur les établissements bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **227 876 KDT** contre **265 972 KDT** au 31 décembre 2021, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Avoirs chez les établissements bancaires	56	43	13
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	227 000	265 000	-38 000
Créances rattachées	726	929	-203
TOTAL	227 782	265 972	-38 190

3-2-1. La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	≤ 3 mois	]3mois-6mois]	]6mois -1an]	> 1 ans	Total
Avoirs chez les établissements bancaires	56	-	-	-	56
Prêts aux établissements Financiers	227 000	-	-	-	227 000
Créances rattachées	726	-	-	-	726
TOTAL	227 782	-	-	-	227 782

3-3. Créances sur la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **1 416 843 KDT** contre un solde de **1 351 745 KDT** au 31 décembre 2021, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Échéances non échues		915 430	902 711	12 719
Crédits sur ressources ordinaires	(1)	25 747	25 397	350
Crédits sur ressources spéciale	(2)	889 683	877 314	12 369
Échéances impayées sur ressources ordinaires		37 945	48 401	-10 456
Crédits impayés en Principal	(3)	34 270	43 594	-9 324
Intérêts impayés	(4)	3 675	4 807	-1 132
Échéances impayées sur ressources spéciales		130 707	143 619	-12 912
Crédits impayés en Principal	(5)	115 332	125 211	-9 879
Intérêts impayés	(6)	15 375	18 408	-3 033
Comptes débiteurs	(7)	3 064	2 721	343

Désignation	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Créances contentieuses		442 099	359 747	82 352
Comptes débiteurs contentieux		1 476	1 508	-32
Créances contentieuses sur ressources ordinaires	(8)	128 448	122 247	6 201
Créances contentieuses sur ressources spéciales	(9)	312 175	235 992	76 183
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		3 233	3 240	-7
Intérêts échus	(10)	770	873	-103
Profit échus		219	281	-62
Intérêts courus non échus		1 793	1 655	138
Profit courus non échus		451	431	20
Couvertures comptables		-115 635	-108 694	-6 941
Agios réservés	(11)	-58 756	-54 412	-4 344
Provisions sur crédits	(12)	-54 909	-52 680	-2 229
Intérêts à recevoir sur ressource spéciale (Gestion pour compte)	(13)	-1 970	-1 602	-368
TOTAL NET		1 416 843	1 351 745	65 098

3-3-1. Crédits sur ressources ordinaires :

Ce compte enregistre un montant de **25 747 KDT** au 31 Décembre 2022 contre un montant de **25 397 KDT** au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Crédits Agence Succursale	17 507	16 712	795
Crédits sur ressources ordinaires	1 368	3 454	-2 086
Crédits de consolidation sur ressources ordinaires	6 872	5 231	1 641
TOTAL	25 747	25 397	350

3-3-2. Crédits sur ressources spéciales :

Ce compte enregistre un montant de **889 683 KDT** au 31 Décembre 2022 contre un montant de **877 314 KDT** au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Financement sur Emprunt	(a)	287 987	298 209	-10 222
Financement Gestion pour Compte	(b)	601 696	579 105	22 591
TOTAL		889 683	877 314	12 369

a-Financement sur Emprunt:

Les Crédits financés à partir d'emprunts se présentent comme suit:

Désignation	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Crédits sur la ligne FNE		161 979	152 088	9 891
Crédits sur la ligne art11 LF2017		37 509	34 496	3 013
Crédits FADES2		26 086	45 412	-19 326
Crédits sur la ligne BID	(i)	62 413	66 213	-3 800
TOTAL		287 987	298 209	-10 222

(i) Les crédits accordés sur les lignes de financement BID se présentent comme suit:

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Financement Mourabaha	20 485	26 231	-5 746
Profits Mourabaha constatés d'avance	-3 625	-4 545	920
Financement Ijara	45 553	44 527	1 026
TOTAL	62 413	66 213	-3 800

b-Financement dans le cadre de la Gestion pour Compte:

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Lignes de crédits servies aux Associations de MC	300 071	293 004	7 067
Dotation FONAPRAM	106 897	105 964	933
Dotation FOSDAP	260	397	-137
Crédits ONA	18 942	18 514	428
Crédits ETAP	2 844	1 314	1 530
Crédits INTILAK	91 550	91 235	315
Crédits AF-BG-TUNISIA LTD	64	111	-47
Crédits AF-STORM	8	32	-24
Dotation QFF	-	95	-95
Dotation Entreprise Solidaire	24	98	-74
Crédits Prêt Participatif (LFC 2015)	5 205	6 587	-1 382
Crédits Programme MAF	7 985	12 086	-4 101
Crédits Programme BTP	6 567	11 171	-4 604
Crédits Programme CPG	1 568	2 528	-960
Crédits Programme PNUD	17	98	-81
Crédits Programme GREEN START UP	1 072	1 595	-523
Crédits Programme STARTUP EDUCATION	2 378	9 198	-6 820
Crédits Programme STARTUP COMMUNE	1 561	2 234	-673
Crédits FONDS DE SOUTIEN TPE-COVID 19	41 877	22 842	19 035
Crédits consolidés (ii)	12 806	2	12 804
TOTAL	601 696	579 105	22 591

(ii) Cette rubrique enregistre le montant des crédits consolidés Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Crédits consolidés BTP	4 290	-	4 290
Crédits consolidés GREEN STARTUP	427	-	427
Crédits consolidés STARTUP EDUCATION	7 152	-	7 152
Crédits consolidés STARTUP COMMUNE	935	-	935
Crédits consolidé ETAP Autofinancement	2	2	-
TOTAL	12 806	2	12 804

3-3-3. Crédits impayés en Principal sur Ressources Ordinaires :

Le total des impayés en principal accordés sur ressources ordinaires au 31 Décembre 2022, a atteint **34 270KDT**. Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Crédits Agence Impayés	274	421	-147
Crédits sur Res. Ord. Impayés	29 683	40 186	-10 503
Crédits P.C.F impayés	3 736	2 533	1 203
Crédits Consolidés impayés	577	454	123
TOTAL	34 270	43 594	-9 324

3-3-4. Intérêts impayés sur Ressources Ordinaires :

Ce compte enregistre le montant des intérêts impayés sur les crédits octroyés sur ressources ordinaires. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Intérêts impayés sur ressources ordinaires	2 967	4 278	-1 311
Intérêts impayés P.C.F	233	194	39
Intérêts impayés clients agence	29	47	-18
Intérêts impayés sur crédits consolidés	446	288	158
TOTAL	3 675	4 807	-1 132

3-3-5. Crédits impayés en Principal sur Ressources Spéciales :

Le total des impayés en principal accordés sur ressources spéciales au 31 Décembre 2022, a atteint **115 332 KDT**. Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
a-Impayés sur Emprunt :	64 511	75 244	-10 733
Crédits sur la ligne FNE impayés	45 613	53 495	-7 882
Crédits FADES2 impayés	8 625	10 399	-1 774
Crédits BID impayés	658	750	-92
Financement MOURABAHA impayés	2 574	3 909	-1 335
Financement IJARA impayés	913	170	743
Crédits Art11 LF2017 impayés	6 128	6 521	-393
b-Impayés Gestion pour Compte :	50 821	49 967	854
Dotation FONAPRAM impayée	20 829	23 358	-2 529
Crédits FOSDAP impayés	102	133	-31
Crédits ONA impayés	20 350	18 185	2 165
Crédits BTP impayés	280	859	-579
Crédits QFF impayés	52	563	-511
Crédits INTILAK impayés	2 929	2 443	486
Crédits ETAP impayés	86	80	6
Crédits BG impayés	9	16	-7
Dotation MAF impayés	5 107	3 903	1 204
Dotation Entreprise Solidaire impayés	8	71	-63

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Crédits STORM MPJ impayés	46	57	-11
Crédits PNUD impayés	80	60	20
Crédits GREEN START UP impayés	12	47	-35
Crédits START UP éducation impayés	109	135	-26
Crédits START UP COMMUNE impayés	75	57	18
Crédits FONDS DE SOUTIEN TPE-COVID impayés	701	-	701
Crédits MPJ PRET PARTICIPATIF LFC 2015 impayés	28	-	28
PRET PARTICIPATIF CPG impayés	18	-	18
TOTAL	115 332	125 211	-9 879

3-3-6. Intérêts impayés sur Ressources Spéciales :

Ce compte enregistre le montant des intérêts impayés sur les crédits octroyés sur ressources spéciales. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
a-Intérêts impayés sur Emprunt :	<u>14 205</u>	<u>17 375</u>	<u>-3 170</u>
Intérêts impayés FNE	9 392	10 686	-1 294
Impayés sur frais BID	51	61	-10
Intérêts impayés FADES2	2 189	3 232	-1 043
Profits Mourabaha impayés	689	1 004	-315
Profits IJARA impayés	378	570	-192
Intérêts impayés art11 LF 2017	1 506	1 822	-316
b-Intérêts impayés Gestion pour Compte :	<u>1 170</u>	<u>1 033</u>	<u>137</u>
Intérêts impayés ONA	1 097	936	161
Intérêts impayés FOSDAP	23	30	-7
Intérêts impayés BTP	24	35	-11
Intérêts impayés GREEN START UP	1	2	-1
Intérêts impayés START UP éducation	15	15	-
Intérêts impayés START UP COMMUNE	10	15	-5
TOTAL	15 375	18 408	-3 033

3-3-7. Clients comptes débiteurs:

Il s'agit des clients ayant des comptes débiteurs et qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
COMPTE CHEQUE	299	218	81
COMPTE COURANT	351	271	80
COMPTE COURANT ASSOCIATION	62	57	5
COMPTE COURANT PERSONNEL BTS	1 000	964	36
COMPTE SPECIAL MPJ	1 005	902	103
COMPTE SPECIAL PCF	346	307	39
COMPTE SPECIAL SUARL	1	2	-1
TOTAL	3 064	2 721	343

3-3-8. Créances contentieuses sur ressource ordinaire :

Ce compte enregistre le montant des créances contentieuses sur les ressources ordinaires. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Créances contentieuses sur ressources ordinaires	123 526	118 393	5 133
Créances contentieuses sur P.C.F	23	1 390	-1 367
Créances contentieuses sur clients agence	1 362	981	381
Créances contentieuses sur crédits consolidés	3 537	1 483	2 054
TOTAL	128 448	122 247	6 201

3-3-9. Créances contentieuses sur ressource spéciales :

Ce compte enregistre le montant des créances contentieuses sur les ressources spéciales. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
a-Créances contentieuses sur Emprunt :	<u>175 833</u>	<u>127 611</u>	<u>48 222</u>
Créances contentieuses sur la ligne FNE	118 050	93 708	24 342
Créances contentieuses sur FADES2	28 110	17 534	10 576
Créances contentieuses sur BID	968	934	34
Créances contentieuses sur Financement MOURABAHA	8 681	5 472	3 209
Créances contentieuses sur Financement IJARA	5 021	2 508	2 513
Créances contentieuses sur Crédits Art11 LF2017	15 003	7 455	7 548
b-Créances contentieuses Gestion pour Compte :	<u>136 342</u>	<u>108 381</u>	<u>27 961</u>
Créances contentieuses sur Dotation FONAPRAM	89 393	78 456	10 937
Créances contentieuses sur Crédits FOSDAP	1 365	1 323	42
Créances contentieuses sur Crédits ONA	3 829	2 883	946
Créances contentieuses sur Crédits BTP	563	1 013	-450
Créances contentieuses sur Crédits QFF	3 635	1 968	1 667
Créances contentieuses sur Crédits INTILAK	28 038	17 010	11 028
Créances contentieuses sur Crédits ETAP Autofinancement	563	401	162
Créances contentieuses sur Crédits BG	62	34	28
Créances contentieuses sur Dotation MAF	2 259	1 025	1 234
Créances contentieuses sur Crédits STORM MPJ	59	65	-6
Créances contentieuses sur Crédits PNUD	119	111	8
Créances contentieuses sur Crédits START UP éducation	-	141	-141
Créances contentieuses sur Crédits Fonds de soutien TPE-COVID	468	96	372
Créances contentieuses sur Crédits MPJ PRET PARTICIPATIF LFC 2015	3 316	2 134	1 182
Créances contentieuses sur PRET PARTICIPATIF CPG	2 558	1 721	837
Créances contentieuses sur Dotation MPJ Entreprise solidaire	115	-	115
TOTAL	312 175	235 992	76 183

3-3-10. Intérêts échus :

Ce compte enregistre les intérêts échus au 31 Décembre 2022. Il se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Intérêts échus sur ressource ordinaire	50	42	8
Intérêts échus sur crédits M.T	-	5	-5
Intérêts échus sur crédits agence	2	4	-2
Intérêts échus sur crédit de consolidation	48	33	15
Intérêts échus sur ressource spéciale	720	831	-111
Intérêts échus sur crédit FNE	498	491	7
Intérêts échus sur crédit FADES2	71	152	-81
Intérêts échus sur crédit Art 11 LF2017	110	140	-30
Intérêts échus sur crédits ONA pour FDR	31	30	1
Intérêts échus sur CMT MPJ programme BTP	3	5	-2
Intérêts échus sur CMT MPJ green Start up	-	1	-1
Intérêts échus sur CMT MPJ startup éducation	4	8	-4
Intérêts échus sur CMT MPJ startup commune	2	2	-
Intérêts échus dotation FOSDAP NP	1	2	-1
TOTAL	770	873	-103

3-3-11. Agios réservés :

Ce compte enregistre les intérêts et profits réservés au 31 Décembre 2022. Il se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Agios réservés sur ressource ordinaire	20 350	20 368	-18
Agios réservés sur crédit M.T	17 886	18 583	-697
Agios réservés sur PCF	235	242	-7
Agios réservés sur Clients succursale	633	590	43
Agios réservés sur crédits consolidés	1 596	953	643
Agios réservés sur ressource spéciale (Emprunt)	38 406	34 044	4 362
Agios réservés sur frais BID	145	148	-3
Agios réservés sur FNE	25 410	22 388	3 022
Agios réservés sur FADES2	6 293	5 829	464
Agios réservés sur art 11 LF2017	3 586	2 900	686
Profits Réservés sur Financement Mourabaha	1 993	1 815	178
Profits Réservés sur Financement IJARA	979	964	15
TOTAL	58 756	54 412	4 344

3-3-12. Provisions sur crédits :

Ce compte enregistre les provisions effectuées sur les crédits impayés dont le risque final est supporté par la banque. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Provision crédit contentieux (*)	32 429	27 000	5 429
Provisions crédit M.T	3 017	4 133	-1 116
Provisions crédit FNE	7 078	8 232	-1 154
Provisions crédit art11 LF2017	1 233	1 536	-303
Provisions crédit consolidé	459	405	54
Provisions crédit Agence	467	528	-61
Provisions comptes débiteurs	1 498	1 336	162

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Provisions crédit PCF	390	268	122
Provisions crédit BID	66	75	-9
Provisions crédit FADES2	1 635	2 633	-998
Provisions sur Financement Mourabaha	803	1 201	-398
Provisions crédit QFF	14	132	-118
Provisions contentieux UTIL (*)	2 378	2 473	-95
Provisions collective	3 304	2 608	696
Provision additionnelle (i)	138	120	18
TOTAL	54 909	52 680	2 229

(*) Le montant relatif à l'année 2021 a été retraité pour les besoins de comparabilité.

(i) La provision additionnelle se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Provision additionnelle (*)	5	4	1
Provision additionnelle contentieux (*)	133	116	17
TOTAL	138	120	18

(*) Le montant relatif à l'année 2021 a été retraité pour les besoins de comparabilité.

3-3-13. Intérêts à recevoir sur ressource spéciale (Gestion pour compte) :

Ce compte enregistre les intérêts à recevoir sur les fonds gérés pour le compte d'autrui. Il se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Intérêts à recevoir sur ONA (*)	1 405	1 216	189
Intérêts à recevoir sur FOSDAP (*)	261	257	4
Intérêts à recevoir sur BTP	43	72	-29
Intérêts à recevoir sur GREEN START UP	4	5	-1
Intérêts à recevoir sur START UP éducation	33	33	-
Intérêts à recevoir sur START UP commune	14	19	-5
Intérêts à recevoir sur crédits consolidés JIL Jadid	210	-	210
TOTAL	1 970	1 602	368

3-4. Portefeuille titres d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **41 441 KDT** et se détaille comme suit :

3-4-1 Titres de participation :

Désignation	Montant brut	Provision	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Société tunisienne de garantie	20	-	20	20
Société sidco	365	-231	134	133
Société sodis sicar	391	-262	129	135
SIBTEL	69	-	69	70
Société FRDCM	175	-175	-	-
Société sodino	2084	-1 089	995	991
TOTAL	3 104	-1 757	1 347	1 349

3-4-2. Emprunt Obligataire :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Emprunt obligataire de l'Etat 2014	-	3	-3
TOTAL	-	3	-3

3-4-3. Participation à la Trésorerie Générale de Tunisie (TGT) :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Participation à la TGT	40 000	-	40 000
Créances rattachées	94	-	94
TOTAL	40 094	-	40 094

3-5. Valeurs immobilisées

La valeur nette des immobilisations s'élève au 31 Décembre 2022 à **9 556 KDT** contre **7 889 KDT** Au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Logiciel Informatique	2 328	2 057	271
Fonds de commerce	26	26	-
Immobilisations en cours	960	440	520
Matériel Informatique	6 253	5 540	712
Matériel de Transport	2 354	1 831	523
Mobilier et Matériel de Bureau	3 865	3 045	820
Terrains	1 439	1 439	-
Constructions	5 608	5 608	-
Agencements, Aménagements et Installations	6 038	4 705	1 333
Total immobilisations Brutes	28 871	24 692	4 179
Amortissements	-19 315	-16 803	-2 512
Total immobilisations nettes	9 556	7 889	1 667

Tableau de variation des immobilisations au 31 Décembre 2022 (en dinars)

Désignation	Valeurs Brutes 31/12/2021	Acquisitions	Cessions/ Redressement	Valeurs Brutes 31/12/2022	Taux %	Amort. cumulés 31/12/2021	Dotations 31/12/2022	Amort. cumulés 31/12/2022	VCN au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles en cours	34 977		34 977	-	0%				-
Fonds de commerce	26 102			26 102	5%	17 781	1 305	19 086	7 015
software-logiciels	2 057 185	238 040	-32 764	2 327 989	33%	1 641 380	291 029	1 932 409	395 580
Total Immobilisations incorporelles	2 118 263	238 040	2 213	2 354 091		1 659 162	292 334	1 951 496	402 596
Immobilisations corporelles en cours	405 321	559 664	5 200	959 785	0%				959 785
Mobilier de bureau	3 045 028	822 055	2 200	3 864 883	20%	2 602 145	212 011	2 814 156	1 050 727
Matériel de transport et de signalisation	1 831 326	523 009		2 354 335	20%	1 517 377	235 534	1 752 911,757	601 423
hardware-matériels et accessoires informatiques	5 539 225	714 224		6 253 449	33%	3 874 615	1 159 377	5 033 992	1 219 457
Aménagement Agencement et Installations	4 705 357	1 334 459	2 000	6 037 816	10%	3 124 801	333 119	3 457 920	2 579 895
Construction	5 607 840			5 607 840	5%	4 024 586	280 392	4 304 978	1 302 863
Terrains	1 439 399			1 439 399	0%			-	1 439 399
Total Immobilisations corporelles	22 573 495	3 953 412	9 400	26 517 507		15 143 524	2 220 434	17 363 958	9 153 548
Total Actif Immobilisé	24 691 758	4 191 452	11 612	28 871 598		16 802 686	2 512 768	19 315 454	9 556 144

3-6. Autres actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **36 857 KDT** contre **32 259 KDT** au 31 décembre 2021, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Sièges, succursales et agences		<u>218</u>	<u>137</u>	<u>81</u>
Comptes centraux et liaisons		218	137	81
Comptes d'attente et de régularisation		<u>1 078</u>	<u>925</u>	<u>153</u>
Comptes d'attente et de régularisation		338	309	29
Valeur en compensation		254	268	-14
Compte Achat IJARA		486	348	138
Créances sur le Personnel		<u>5 405</u>	<u>5 183</u>	<u>222</u>
Débiteurs divers		<u>30 235</u>	<u>26 094</u>	<u>4 141</u>
Créance sur l'Etat (*)		10 438	10 740	-302
Etat, impôts et taxes		7 448	4 372	3 076
Intermédiaire en bourse		-	51	-51
Subvention PCF		37	37	-
Commissions de gestion à recevoir	(1)	12 312	10 894	1 418
Autres éléments actifs		<u>18</u>	<u>18</u>	<u>0</u>
Compte des stocks		18	18	-
Provision pour risque divers (**)		<u>-97</u>	<u>-97</u>	<u>0</u>
TOTAL		36 857	32 259	4 598

(*) Il s'agit des sommes à récupérer de l'Etat :

- 8 702 KDT dans le cadre de l'abandon de crédits Agricoles (conformément à la loi 2013-54 du 30 Décembre 2013 modifié par la loi n°2015-18 du 2 Juin 2015).

- 1 736 KDT dans le cadre de la prise en charge par l'Etat des risques de change relatifs à emprunt FADES.

(**) Il s'agit essentiellement des provisions sur l'ancien personnel, comptes rattachés et sur subvention PCF.

3-6-1. Cette rubrique enregistre le montant des Commissions de gestion à recevoir, elle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Commissions de gestion à recevoir FONAPRAM	6 298	5 689	609
Commissions de gestion à recevoir ONA	4 076	3 586	490
Commissions de gestion à recevoir INTILAK	1 830	1 518	312
Commissions de gestion à recevoir FOSDAP	92	87	5
Commissions de gestion à recevoir fonds spécifique ministère d'emploi	16	14	2
TOTAL	12 312	10 894	1 418

NOTE N°4 : BILAN PASSIF**4-1. Banque Centrale et CCP**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **2 081 KDT** contre un solde de **1 872 KDT** au 31 décembre 2021, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Compte CCP exploitation	(1)	2081	1 872	209
TOTAL(*)		2 081	1 872	209

4-1-1. Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Compte CCP 3024-84	1 763	1 763	-
Compte CCP 3127-81	109	109	-
Compte CCP 848502	209	-	209
TOTAL	2 081	1 872	209

4-2. Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **30 720 KDT** contre un solde de **28 480 KDT** au 31 décembre 2021, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Comptes Courants	12 243	12 086	157
Comptes Chèques	5 564	2 442	3 122
Comptes d'épargne	1 211	932	279
Autres sommes dues à la clientèle	<u>11 702</u>	<u>13 020</u>	<u>-1 318</u>
-Comptes spéciaux (MPJ+PCF+SUARL)	9 981	11 458	-1 477
-Comptes blocage 1er Loyer IJARA	1 047	1 031	16
-Blocage constitué pour le compte de la clientèle	674	531	143
TOTAL	30 720	28 480	2 240

4-3. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **1 504 641 KDT** contre un solde de **1 460 798 KDT** au 31 décembre 2021, et se détaille comme suit :

Désignations	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Total brut des emprunts et ressources spéciales		<u>1 502 977</u>	<u>1 459 033</u>	<u>43 944</u>
Ressources d'Emprunt	(1)	622 875	609 493	13 382
Ressources Gestion Pour Compte	(2)	880 102	849 540	30 562
Dettes rattachées		<u>1 664</u>	<u>1 766</u>	<u>-102</u>
Total		1 504 641	1 460 798	43 843

4-3-1. Les Ressources d'Emprunt se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
MPJ FNE Programme spécifique	362 100	341 100	21 000
Emprunt FADES 1	4 644	6 966	-2 322
Emprunt FADES 2	103 165	105 948	-2 783
Ressources BID1	78	78	-
Fonds MOUDHARBA BID 2	62 278	68 735	-6 457
Programme LF 2017 ART 11	90 610	86 666	3 944
TOTAL	622 875	609 493	13 382

La ventilation des ressources d'emprunt et dettes rattachées selon la durée résiduelle au 31/12/2022 se présente comme suit :

Désignation	≤ 3 mois	]3mois-6mois]	]6mois-1an]	]1an-2an]	]2an-5an]	> 5 ans	TOTAL
Ressources d'Emprunt	5 185	2 272	9 804	19 163	55 737	530 714	622 875
Dettes rattachées	1 637	27	-	-	-	-	1 664
TOTAL	6 822	2 299	9 804	19 163	55 737	530 714	624 539

4-3-2. Les Ressources Gestion Pour Compte se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Micro crédit Dotation de L'Etat et FNE	239 271	242 321	-3 050
Micro crédit LF 2017 ART 11	112 413	109 919	2 494
Micro crédit Ministère Agriculture	14 000	14 000	-
Micro crédit ETAP	3 667	3 664	3
Micro crédit PDHL	444	444	-
Micro crédit OVERSEAS	184	184	-
Micro crédit OMS	18	18	-
FONAPRAM	241 634	235 632	6 002
Prime investissement / Etat	-47 698	-47 699	1
Fonds INTILAK	128 770	121 548	7 222
Ressources FOSDAP	45 036	41 989	3 047
Subvention à recevoir FOSDAP	-39 644	-36 285	-3 359
Ressources ONA-FR	50 506	49 144	1 362
Fonds Minist. de l'Equip. et Trav. Publique	23 238	23 205	33
Fonds MAF	27 542	24 315	3 227
Prog. Loi de Finance Complém. 2015 (article 6)	8 046	8 061	-15
Programme Startup Education	10 768	10 738	30
Dotation Programme CPG	4 520	4 527	-7
Fonds QFF	2 482	2 482	-
Fonds Tuniso- Belge	1 857	1 857	-
FONDS GREEN START UP	2 227	2 218	9
Fonds British Gaz	1 539	1 539	-
Ressources ETAP (*)	2 184	2 295	-111
Ressources PRD	1 100	1 100	-
Prêt Participatif Programme PNUD	584	586	-2

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Prog. Minist. de la Formation Prof. et de l'emploi	541	541	-
Ressource STORM	197	252	-55
Fonds SEREPT	66	66	-
Fonds SSI PROJ ECO MAINTORING	2	2	-
Programme startup Commune(*)	7 061	7 025	36
FONDS SOUTIEN TPE COVID	35 192	23 852	11 340
Ligne MACHROU3EK	2 355	-	2 355
TOTAL	880 102	849 540	30 562

(*) Les montants relatifs à l'année 2021 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

4-4. Autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **95 816 KDT** contre un solde de **86 520 KDT** au 31 décembre 2021, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Provisions pour passifs et charges	(1)	5 072	5 726	-654
Comptes régularisation et Créiteurs Divers	(2)	90 744	80 794	9 950
TOTAL		95 816	86 520	9 296

4-4-1 Le solde de la rubrique "Provisions pour passifs et charges" se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Provision Suspens CCP (*)	2 532	2 530	2
Provision Suspens bancaires (*)	40	37	3
Provision Sur Caisse	3	3	-
Provisions sur Engagement par Signature	11	58	-47
Provisions contentieux sur engagement par signature	134	97	37
Provisions pour risques divers (**)	2 352	3 001	-649
TOTAL	5 072	5 726	-654

(*) Les montants relatifs à l'année 2021 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

(**) La variation représente essentiellement une reprise de provision suite à la régularisation de la majorité des dossiers de primes d'investissement agricole accordées aux clients durant la période transitoire entre l'ancienne réglementation et la nouvelle réglementation, conformément à la loi d'investissement 2016-71 du 30/09/2016.

4-4-2. Le solde de la rubrique "Comptes régularisation et Créiteurs Divers" se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Sièges, succursales et agences	66	71	-5
Comptes liaisons et centraux	66	71	-5
Comptes d'attente et de régularisation	20 658	16 617	4 041
Personnel, charges à payer	17 325	14 027	3 298
Comptes d'attente (*)	1 532	1 133	399
Comptes de régularisation	329	172	157
Valeur en compensation à régler	855	957	-102
Compte d'intérêt général (**)	617	328	289
Créiteurs divers	70 020	64 106	5 914

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fournisseurs MPJ (3*)	33 227	32 167	1 060
Fournisseurs Mourabaha	2 050	2 160	-110
Fournisseurs IJARA	502	371	131
Fournisseur d'immobilisation	678	652	26
Auxiliaire de Justice	907	417	490
Fonds National de Garantie (4*)	23 871	18 103	5 768
Etat, impôts et taxes	8 781	10 232	-1 451
Assurances à payer	4	4	-
TOTAL	90 744	80 794	9 950

(*) Il s'agit essentiellement des recouvrements PCF encaissés par la banque et non encore identifiés.

(**) Il s'agit des pénalités de retard sur les produits de la finance Islamique revenant à des actions d'intérêt général selon les normes choraïques.

(3*) Il s'agit des montants bloqués sur les comptes clients pour le règlement des factures fournisseurs MPJ.

(4*) Cette rubrique comporte les montants encaissés au titre des indemnités FNG.

4-5. Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **109 210 KDT** contre **99 989 KDT** au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Note	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Capital (*)		60 000	60 000	-
Réserves	(1)	12 710	10 730	1 980
Résultats reportés		27 396	22 205	5 191
Résultat de l'exercice		9 104	7 054	2 050
TOTAL		109 210	99 989	9 221

(*) La structure du capital est détaillée à la page 8.

Tableau d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2021

Rubriques	Capital	Réserves légales	Fonds social	Résultats reportés	Résultat exercice 2021	Total
Avant Affectation	60 000	4 308	6 422	22 205	7 054	99 989
Affectation approuvée par l'AGO du 29-04-2022	-	1 463	400	5 191	-7 054	-
Solde Après Affectation du Résultat 2021	60 000	5 771	6 822	7 396	-	99 989

Tableau d'évolution des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2022

Rubriques	Capital	Réserves légales	Fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde Après Affectation du Résultat 2021	60 000	5 771	6 823	27 396	-	99 989
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	-	9 104	9 104
Intérêts recouverts des prêts sur fonds social en 2022	-	-	116	-	-	116
solde au 31/12/2022	60 000	5 771	6 939	27 396	9 104	109 210

4-5-1. Les réserves se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Reserve Légale	5 771	4 307	1 464
Réserve pour fonds social (*)	6 939	6 423	516
TOTAL	12 710	10 730	1 980

(*) Les réserves pour fonds social et se détaillent comme suit :

Détaille Fonds Social	Montant
1- Solde au 31/12/2021	<u>6 423</u>
- Trésorerie	2 338
- Prêts au personnel	4 085
2- Ressources de l'année 2022	<u>516</u>
- Quote-part résultat de l'exercice précédent	400
- Intérêts de prêts au personnel	116
3- Solde au 31/12/2022	<u>6 939</u>
- Trésorerie	2 636
- Prêts au personnel	4 303

NOTE N°5 : ETAT DE RESULTAT**5-1. Intérêts et revenus assimilés**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **58 014 KDT** contre **55 191 KDT** au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Produits des placements		23 223	20 842	2 381
Intérêts sur crédits	(1)	27 092	26 738	354
Produits sur opérations Mourabaha		1 667	1 957	-290
Produits sur opérations Ijara		6 032	5 654	378
TOTAL		58 014	55 191	2 823

5-1-1. Les Intérêts sur crédits, ce compte se détaille comme suit:

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Intérêts sur crédits MT	7 189	7 640	-451
Intérêts sur crédits FNE	12 718	11 492	1 226
Intérêts sur crédits FADES2	2 673	3 762	-1 089
Intérêts sur crédits PCF	96	126	-30
Intérêts sur crédits Agence	1 077	1 117	-40
Intérêts sur crédits Art 11 LF2017	2 544	2 196	348
Intérêts sur crédits Consolidé	792	398	394
Récupération frais sur crédit BID	3	7	-4
Total	27 092	26 738	354

5-2. Commissions

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	Notes	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Commissions sur compte		783	642	141
Commissions d'études		2 224	1 975	249
Commissions sur opérations Mourabaha		81	71	10
Commissions sur opérations IJARA		80	94	-14
Commissions de gestion	(1)	4 326	4 136	190
Total		7 494	6 918	576

5-2-1. Les commissions de gestion se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Commissions de gestion lignes MICRO CREDIT	1 228	1 145	83
Commissions de gestion art 11 MC	377	357	20
Commissions de gestion FONAPRAM	512	521	-10
Commissions de gestion ONA	412	432	-20
Commissions de gestion Prêt Participatif LFC (LFC 2015)	10	4	6
Commissions de gestion INTILAK	261	194	67
Commissions de gestion MAF	206	296	-90
Commissions de gestion BTP	134	139	-5
Commissions de gestion CPG	5	1	4
Commissions de gestion PNUD	1	1	-
Commissions de gestion ETAP Autofinancement	91	1	90
Commissions de gestion FOSDAP	5	5	-
Commissions de gestion Prog. ENTREPRISE SOLIDAIRE	1	1	-
Commissions de gestion STAT UP Education	37	4	33
Commissions de gestion STAT UP Commune	23	53	-30
Commissions de gestion GREEN STAT UP	18	17	1
Commissions de gestion FONDS DE SOUTIEN TPE-COVID 19	976	965	11
Commission de gestion sur Dotations femme programme RAYDETTES	29	-	29
TOTAL	4 326	4 136	190

5-3. Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Intérêts sur participation à la trésorerie générale Tunisie	94	-	94
Autres opérations financières	1	3	-2
TOTAL	95	3	92

5-4. Intérêts Encourus et charges assimilées

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Intérêts sur emprunt FADES	3 521	3 377	144
Intérêts sur emprunt BID	1 871	2 061	-190
Frais SMT	271	-	271
Autres intérêts	65	85	-20
TOTAL	5 728	5 523	205

5-5. Dotations aux provisions et résultats des corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif:

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 220	1 284	936
Dotation aux provisions sur Crédits	1 906	1 363	543
Dotation/ Reprise aux provisions clients Succursales	-1	93	-94
Dotation / Reprise aux provisions additionnelle	17	-154	171
Dotation/ Reprise aux provisions sur Financement Mourabaha	-398	-355	-43
Dotation / Reprise aux provisions collective	696	337	359
Dotations nettes aux provisions pour passifs	-644	1 727	-2 371
Dotation / Reprise aux provisions pour risques	-647	81	-728
Dotation / Reprise aux provisions trésorerie	3	1 646	-1 643
TOTAL	1 576	3 011	-1 435

5-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement:

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Dotation\Reprise aux provisions pour titres de participation SODIS-SICA	6	10	-4
Dotation\Reprise aux provisions pour titres de participation SODINO-SI	-5	33	-38
TOTAL	1	43	-42

5-7. Frais de personnel :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **27 857 KDT** contre un solde de **26 637 KDT** au 31 décembre 2021 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Salaires, primes et appointements	21 219	18 692	2 527
Charges Sociales	4 201	3 652	549
Assurances Groupe	666	605	61
Dotation aux provisions Congés payés et départ à la retraite	1 675	3 577	-1 902
Autres frais	96	111	-15
TOTAL	27 857	26 637	1 220

5-8. Charges générales d'exploitation :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **12 388 KDT** contre un solde de **9 377 KDT** au 31 décembre 2021 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Entretien et réparation	1 404	1 148	256
Frais de suivi de recouvrement et de contentieux	2 909	2 324	585
Honoraires et autres services	1 383	688	695
Publicité et relations publiques	604	386	219
Intervention Amicale BTS	1 030	794	236
Loyers	1 009	764	245
Fournitures	238	427	-189
Fournitures non stockées	942	903	39
Nettoyages et gardiennage	170	194	-24
Impôts et taxes	816	698	117
Don et subvention	3	5	-2
Contribution conjoncturelle Sociale de solidarité (*)	730	690	40
Voyages et déplacements	17	25	-8
Frais de formation (**)	154	195	-41
Jeton de présence (**)	284	113	171
Frais postaux (**)	23	23	-
Taxe Formation Professionnelle (***)	672	-	672
TOTAL	12 388	9 377	3 011

(*) Les montants relatifs à l'année 2021 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

690 KDT : Conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi n°2019-78 du 23/12/2019 portant loi de finances pour l'année 2020, la BTS a constaté une contribution sociale solidaire au profit du budget de l'Etat. Cette contribution correspond à 3% des bénéfices de la Banque servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés de l'année 2021.

730 KDT : Conformément aux dispositions de l'article 22 de la loi de finance 2023, la BTS a constaté une contribution conjoncturelle Sociale de solidarité « CSS » correspond à 4% des bénéfices de la Banque servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés de l'année 2022.

(**) Ces 3 rubriques relatives à l'année 2021 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

(***) Ce montant représente l'écart entre l'avance définitive et l'avance préliminaire de la TFP relative aux années

2018-2019-2020-2021.

5-9. Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires:

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Profit réalisé sur Immobilisation Corporelle	-	198	-198
Pertes exceptionnelles (*)	-291	-9	-282
Solde gain \ perte d'apurement	41	310	-269
Jetons de présence Reçus	1	-	1
TOTAL	-249	499	-748

(*) Représente essentiellement les primes d'investissement agricole accordées aux clients durant la période transitoire entre l'ancienne réglementation et la nouvelle réglementation, qui n'ont pas pu être régularisées conformément à la loi d'investissement 2016-71 du 30/09/2016.

5-10. Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés au 31/12/2022 s'élève à **6 390 KDT** et se présente comme suit :

Désignation	31/12/2022
Bénéfice comptable avant impôt	16 224
+ Réintégrations	4 315
- Déductions	-2 283
Résultat fiscal	18 256
Impôt sur les bénéfices (35%)	6 390

5-11. Solde en gains/pertes provenant des éléments extraordinaires :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Dons exceptionnels (*)	-	-918	918
TOTAL (**)	-0	-918	918

(*) Contribution conjoncturelle au budget de l'Etat dans l'éducation et la santé.

(**) La Taxe conjoncturelle a été reclassée au niveau de la rubrique charges générales d'exploitation pour les besoins de comparabilité.

NOTE N°6 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**6-1. Cautions, avals et autres garanties donnés :**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **838 KDT** contre **892 KDT** au 31 décembre 2021, et représente les cautions données par la banque aux promoteurs, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Cautions marché public	669	781	-112
Cautions marché public contentieux	169	111	58
TOTAL	838	892	-54

6-2. Engagements de financement donnés :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **63 210 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Engagement BTS + FNE CMT	22 750	32 581	-9 831
Engagement BTS FONAPRAM 2EME GENERATION	9 031	12 993	-3 962
Engagement BTS LF 2017 ART 11	7 003	15 366	-8 363
Engagement BTS MOURABAHA	1 578	2 692	-1 114
Engagement BTS PROG LFC 2015 PRÊT PARTICIPATIF	11	11	-
Engagement BTS INTILAK	1 174	2 300	-1 126
Engagement BTS IJARA	10 695	15 074	-4 379
Engagement BTS MAF	765	2 314	-1 549
Engagement BTS + FNE CCT	754	1 276	-522
Engagement BTS ONA	893	3 160	-2 267
ENGAGEMENT FINANCEMENT CCT (Avance sur Subvention Agricole) FP	1 569	3 425	-1 856
Engagement BTS Succursale	496	356	140
Engagement en vers le Fournisseur TAMKIN	383	375	8
Engagement en vers le Fournisseur IJARA	65	4 526	-4 461
Engagement BTS BTP	10	-	10
Engagement BTS START UP Education	10	680	-670
Engagement BTS ETAP	1 122	2 946	-1 824
Engagement BTS BID	0	5	-5
Engagement BTS dotation QFF CCT	41	41	-
Engagement BTS FOSDAP	7	8	-1
Engagement BTS FONDS DE SOUTIEN TPE Covid 19	1 104	526	578
ENGAGEMENT FINANCEMENT SUR FEMME PROGRAMME RAYDETTES	3 749	-	3 749
TOTAL	63 210	100 655	-37 445

6-3. Engagements de financement reçus :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **79 914 KDT** contre un solde de **76 457 KDT** au 31 décembre 2021 et représente les intérêts contractuels non échus de la clientèle.

6-4. Garanties reçues:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à **1 376 353 KDT** et représente les garanties reçues du Fonds National de Garantie au titre des crédits de la BTS, ainsi que les crédits accordés sur les fonds gérés pour le compte d'autrui.

Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Garantie reçue du Fonds National de Garantie	588 656	573 925	14 731
Garantie reçue sur fonds gérer pour compte d'autrui	787 697	736 426	51 271
TOTAL	1 376 353	1 310 351	66 002